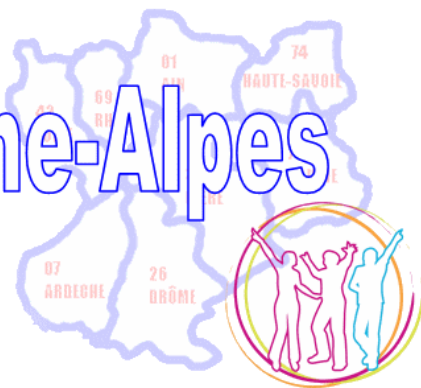




CER Rhône-Alpes info



Octobre 2016

"Envoyé spécial" : la SNCF mise à mal

Dans les sujets d'actualité, l'UNSA souhaite revenir sur la polémique autour de l'émission de France 2 « **Envoyé Spécial** » diffusé le 29 septembre dernier.

La porte d'entrée du reportage dénommé : « **SNCF, quand la sécurité déraile** » était orientée sur la catastrophe de Brétigny.

L'UNSA-Ferroviaire réaffirme son soutien aux victimes et à leurs familles. Elle défendra par ailleurs les cheminots qui œuvrent chaque jour, à leur poste de travail, pour assurer la Sécurité des circulations.

Rappelons que cet accident tragique a été un choc pour tous les cheminots car la **Sécurité est une valeur fondamentale de la culture d'entreprise à la SNCF.**

Mais au-delà du constat, et de celui du vieillissement de l'infrastructure, la **maintenance est fortement montrée du doigt** dans les expertises post-Brétigny.

Cela fait longtemps que l'UNSA-Ferroviaire, comme toutes les OS d'ailleurs, alerte sur le mauvais état des voies et le mauvais entretien général du réseau.

Le niveau de sécurité dépend du prix et des moyens que l'on veut bien y mettre.

Il est difficile de s'entendre dire que le réseau ferré français est classé en 6^è position des réseaux européens en matière de sécurité derrière celui du Danemark, de la Grande-Bretagne (dont tout le monde se moquait il y a peu).

Aujourd'hui, Guillaume PEPY n'a pas souhaité communiquer, préférant envoyer son Directeur Général de la Sécurité réaliser cet exercice périlleux avec comme consigne "**le silence dans les rangs**" sous peine de sanctions immédiates.

La Justice a bien compris cet omerta en mettant sous écoute certains dirigeants dans l'affaire Brétigny.

Pour l'UNSA, le silence ne tiendra pas longtemps et la question n'est pas de mettre à mal notre entreprise ou le travail des cheminots mais bien de montrer le désengagement de la SNCF et des politiques sur la rénovation des voies.

Créateur le lien social !



UNSA-FERROVIAIRE RHÔNE-ALPES
45, rue Saint Geneviève • 69006 LYON
SNCF 40 54 06 ou 06 12 07 64 26
Tél : 04 78 92 92 27

UNSA-FERROVIAIRE ALPES
37, chemin de la Rotonde • 73000 CHAMBÉRY
572.772 • Tél : 04 79 69 51 33
ur.chambery@unsa-ferroviaire.org



Fin des trains de nuit

Le 1^{er} octobre marque la fin d'une bonne partie des trains de nuit sur le réseau ferré de France, notamment sur notre région. Cette décision politique aura bien sûr des conséquences sur les ECT de Lyon et Chambéry ainsi que sur les Établissements Traction Rhône-Alpes et Alpes avec notamment :

- 22 Équivalents Temps Plein pour l'ECT Lyon
- 10 Équivalents Temps plein pour l'Établissement Traction Alpes.

L'idée que le train de nuit pourrait voir sa clientèle augmenter semble aujourd'hui invraisemblable. Et Pourtant, le contre-exemple suédois prouve le contraire en réalisant la liaison : Stockholm et Malmö (600Km) équivaut à la distance entre Paris et Bordeaux.



Pour l'UNSA-Ferroviaire, il faut rendre attrayant ce transport de nuit comme par exemple en retardant les heures de départ de 21 h 30 sur un créneau proche de 23 h ou de proposer, comme en Suède, des services innovants comme l'utilisation d'une douche en première classe.



Consultation sur le projet de la création d'une entité Nœud Ferroviaire Lyonnais

Quel est le véritable sens de ce dossier si complexe impliquant 5 Établissements, 7 CHSCT et plus de 2000 agents ?

Pour l'UNSA, la logique de ce dossier est uniquement financière et permettra de répondre plus facilement aux exigences de transparence de la nouvelle région politique.

Le TER plus robuste avec le NFLComment est-ce possible ? Le dossier ne donne aucune perspective sur la production TER ...

Ce dossier se contente uniquement de supprimer un Établissement : l'EEV Drôme Ardèche.

De plus le dossier reste évasif sur les IRP. Quelle est la représentation du personnel envisagée au niveau des CHSCT, des DP et des commissions de notations ?

L'UNSA a pris note de l'application du RH 0910 mais s'interroge sur les futures notations, sur les rattachements administratifs et hiérarchiques des agents et sur l'isolement des DPX car on ne gère pas les ressources humaines uniquement avec Skype !

Sur ce dossier l'UNSA a voté CONTRE

Consultation sur la modification des organisations équipes sillons Alpins

Le projet contribue largement à diminuer la part de vente physique réalisée en TPV suite à la réduction des horaires et des jours d'ouverture des guichets. Les clients n'ont alors pas d'autre choix que de se reporter sur les machines en gare ou sur Internet !

Pour l'UNSA, ce choix supprime des emplois et rend le quotidien des agents plus difficile avec les critiques des clients insatisfaits.

La délégation UNSA demande :

- Une consultation des CHS CT sur les modifications des horaires et un REX à 3 et 6 mois.
- Une réserve renforcée pour redonner de la souplesse aux équipes.

Sur ce dossier l'UNSA a voté CONTRE

Prochain CER : Jeudi 22 Novembre 2016



L'expertise syndicale

UNSA-FERROVIAIRE RHÔNE-ALPES
45, rue Saint Geneviève • 69006 LYON
40 54 06 • Tél : 04 78 92 92 27
ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

UNSA-FERROVIAIRE ALPES
37, chemin de la Rotonde • 73000 CHAMBÉRY
572.772 • Tél : 04 79 69 51 33
ur.chambery@unsa-ferroviaire.org